

SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE

**L'UNION DES ASSOCIATIONS
INTERNATIONALES**

1910 - 1970

Passé, Présent, Avenir



Publication UAI
N° 213

Prix : 20 F.B.

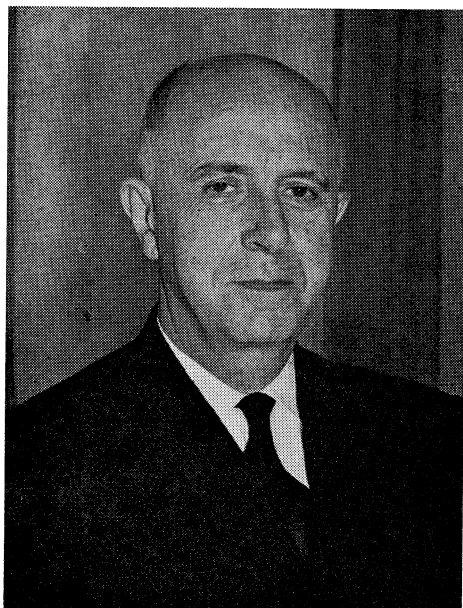
Document

N° 16

pour servir à l'étude des relations internationales non-gouvernementales
Union des associations internationales — Bruxelles 1970

60^e ANNIVERSAIRE
DE LA FONDATION
EN BELGIQUE DE L'U.A.I.
(Union des associations internationales)

Extrait de la revue internationale
SYNTHÈSES, n° 288, juin 1970, Bruxelles - Paris



Pierre HARMEL,
Ministre des Affaires
Etrangères de Belgique.

internationale, à laquelle va se joindre désormais la fonction transnationale; rassemblement des connaissances et diffusion de données chaque jour plus nécessaires aux services publics et aux entreprises privées.

L'Organisation des Nations Unies a agréé la compétence unique de l'Union des Associations Internationales en lui confiant officiellement la charge d'être un centre de documentation et d'information couvrant l'ensemble de l'organisation internationale. L'Annuaire des organisations internationales, le «Yearbook», est ainsi devenu, parmi les nombreuses publications de l'Union, une sorte de bible de référence qui fait autorité dans le monde entier.

Mais compétence et autorité obligent. Ainsi l'entend l'Union des Associations Internationales en nous annonçant l'expansion de ses activités grâce aux nouvelles techniques de l'ordinateur.

C'est dans cette perspective d'un brillant avenir que je suis heureux d'exprimer ici le vœu de la Belgique que l'Union des Associations Internationales demeure longtemps encore son hôte et le souci du gouvernement de l'aider autant que possible dans la poursuite de ses travaux et l'accomplissement de ses projets.

J'apporte volontiers l'hommage du gouvernement belge à l'Union des Associations Internationales pour son soixantième anniversaire.

La Belgique s'honore d'avoir vu naître chez elle, au premier congrès mondial des associations internationales en 1910, une institution de portée universelle dont les œuvres ont prélué à l'organisation de la société internationale. L'initiative de la coopération internationale était alors le fait de quelques hommes de beaucoup de foi qui ont devancé et entraîné les Etats.

La nouvelle diplomatie institutionnelle a couronné les efforts de ces précurseurs, sans arrêter pour cela l'élan des organisations non gouvernementales dont nous voyons aujourd'hui se déployer tout l'éventail d'activités innombrables.

Mais notre monde de plus en plus complexe dans sa solidarité serait en péril de grande confusion s'il était sans moyens d'orientation, de liaison, de contacts.

C'est précisément à ce besoin de cohésion et de connexion qu'a répondu l'Union des Associations Internationales dont la mission propre est à la fois : appréhension universelle des relations humaines; étude et impulsion de la fonction



U THANT,
Secrétaire Général
de l'Organisation
des Nations Unies

La fondation de l'Union des Associations Internationales, au Congrès Mondial de Bruxelles en 1910, évoque le temps des pionniers de la coopération internationale, quand l'initiative privée traçait hardiment la voie de l'organisation universelle des nations.

Depuis lors, la Charte de San Francisco a associé les organisations non gouvernementales à l'œuvre des Etats en autorisant le Conseil Economique et Social à les consulter pour les questions relevant de sa compétence.

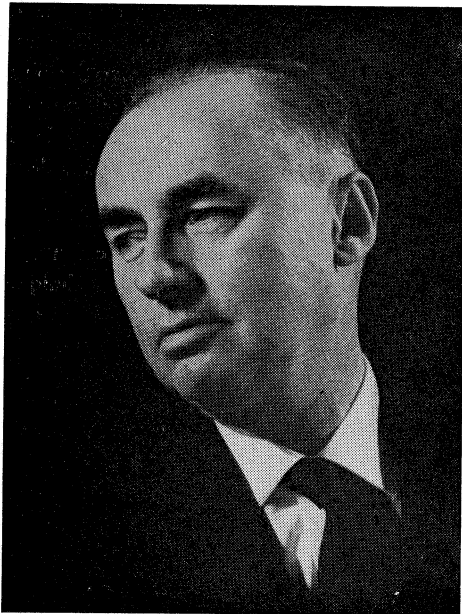
C'est dans cet esprit que le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, répondant au vœu du Conseil Economique et Social, coopère avec l'U.A.I. dans l'élaboration continue de son important répertoire des organisations internationales. Cet « Annuaire », dont nous apprécions vivement l'utilité et la qualité, est devenu le livre de référence par excellence dont la consultation est particulièrement précieuse pour tous ceux qui participent à la vie internationale tant publique que privée.

Le réseau des relations internationales s'intensifie d'année en année, grâce aux progrès incessants des transports et des communications et à leur accès grandissant à toutes les couches de la société.

Autour de chaque activité humaine, autour de chaque intérêt professionnel, scientifique, social ou culturel, s'organisent des associations internationales. Cette extension des intérêts de l'homme à l'échelle universelle est une des plus belles pages de notre époque. Connaissance est source de compréhension et de tolérance. L'œuvre d'appui des associations internationales aux objectifs de la Charte des Nations Unies ne saurait être sous-estimée et je tiens ici à leur rendre un chaleureux hommage.

L'U.A.I. a décidé de donner à ses travaux d'information, d'étude et de contacts l'ampleur et la diffusion que permettent aujourd'hui les moyens de la technique moderne et qu'exigent l'intensification et l'importance grandissante des relations internationales.

Au seuil de cette nouvelle étape de votre association, je forme les meilleurs vœux pour l'accomplissement de l'importante tâche que vous vous êtes assignée.



René MAHEU,
Directeur Général
de l'UNESCO.

Au moment où l'Union des Associations Internationales célèbre le soixantième anniversaire de sa fondation, l'Unesco est heureuse de s'associer à l'hommage qui lui est rendu.

L'Union, en effet, a joué un rôle de pionnier en matière de coopération internationale, comprenant très vite que celle-ci, plus que toute autre entreprise, exigeait un effort de synthèse et de coordination. Grâce à ses services de documentation, à ses recherches, à ses publications, l'Union établit un lien des plus utiles entre de nombreuses organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, et leur fournit ces instruments de travail précieux que sont l'*Annuaire des organisations internationales* et le *Calendrier annuel des congrès internationaux*.

Il est en outre plusieurs domaines spécialisés dans lesquels l'Unesco tient à exprimer à l'Union sa gratitude particulière. Je veux parler de la collaboration féconde qui s'est instaurée entre les deux institutions en ce qui concerne la terminologie scientifique, la diffusion de la documentation scientifique et la recherche de la paix.

Je souhaite vivement que cette collaboration s'intensifie encore et, au nom de l'Unesco comme en mon nom personnel, j'adresse à l'Union des Associations Internationales mes vœux les plus chaleureux pour la poursuite de ses activités au service de la paix et de la coopération intellectuelle internationale.

RM

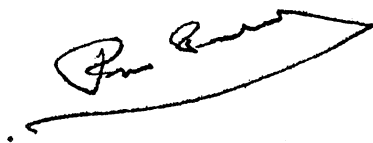
Vicomte
Paul VAN ZEELAND,
Ministre d'Etat,
Ancien Président de l'U.A.I.

A l'ensemble des documents consacrés au 60^e anniversaire de l'Union des Associations Internationales, je voudrais ajouter un double témoignage.

Ayant suivi d'assez près depuis 1949 les activités de l'U.A.I., comme Président de son Comité de direction pendant quelque temps, puis comme membre, et aussi en tant que Président de la Fédération des Associations internationales établies en Belgique, j'ai pu me rendre compte du réel souci des dirigeants et du Secrétariat de l'U.A.I. d'effectuer un travail efficace et constructif, entièrement au service du développement de la coopération internationale et tout particulièrement des relations internationales non gouvernementales.

D'autre part, mes nombreuses années de participation à la vie politique internationale et aux activités de multiples institutions intergouvernementales et non gouvernementales n'ont fait qu'accroître ma conviction au sujet de l'importance du rôle des deux secteurs, public et privé, de l'insuffisance de leurs relations mutuelles et de la nécessité d'un plein emploi de tous les organismes existants.

Dès lors, je forme les vœux les plus sincères pour la poursuite et le développement des travaux de l'Union des Associations Internationales.



Joseph E. JOHNSON,
President,
Carnegie Endowment for
International Peace.

C'est avec plaisir que je présente mes félicitations à l'Union des Associations Internationales, à l'occasion de son 60^e anniversaire. Le Fonds Carnegie est heureux de pouvoir faire état de ses anciennes relations avec l'Union, ainsi que d'une coopération permanente. Dans un certain sens, nos deux organisations trouvent leur origine dans la Conférence de la Paix de La Haye, et elles furent fondées la même année. Même avant 1910, lorsque l'Union fut établie dans sa forme actuelle, André Carnegie porta un vif intérêt à la création du Bureau Central des Associations Internationales comme il était constitué à l'époque, et le premier Annuaire du Fonds donne un compte rendu enthousiaste des projets du Bureau; il révèle en outre que le Bureau fut parmi les premiers bénéficiaires de la Fondation.

Depuis cette époque héroïque, l'Union n'a fait que croître et prospérer, particulièrement sous la direction éclairée de son Secrétaire-Général actuel, M. Georges Speeckaert. Pour ne citer qu'une de ses intéressantes publications, l'Annuaire des Organisations Internationales est devenu un outil de référence indispensable à quiconque s'intéresse aux affaires internationales. Plus récemment, l'U.A.I. a prouvé qu'elle était prête à affronter les problèmes de l'avenir en entreprenant un vaste programme d'informatique par ordinateur. La Fondation Carnegie poursuit les mêmes objectifs que l'Union, qui consistent à favoriser la compréhension et la coopération internationale. Nous la félicitons pour les résultats obtenus et lui souhaitons bonne chance pour ses entreprises futures.

